

Tisser la nature en ville : le corridor de la rivière St-Jacques à Brossard

Équipe de projet

L'équipe de concepteurs choisie pour le site de la rivière Saint-Jacques était composée de Juliette Patterson, architecte-paysagiste de l'agence Catalyse Urbaine, Alexandre Blouin architecte, de Blouin Tardif architecture + environnement, Hugo Robitaille, biologiste, de Groupe Hémisphères, Alan Knight, architecte et professeur agrégé à la faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, et Martin Bourgeault, cinéaste.

L'atelier de 10 jours fut alimenté par un dialogue avec les principaux intervenants et partenaires issus de la Ville de Brossard et de l'agglomération de Longueuil (Martin Lévesque, urbaniste et directeur du service du développement urbain de la ville de Brossard, Mélina Planchenault, géographe et conseillère en aménagement périurbain, Ville de Longueuil, Jean Picotte, urbaniste et chef de service, direction de la planification supralocale) et des experts régionaux (Luc Bergeron, directeur Comité ZIP Ville-Marie, Sylvie Blais, conseillère en développement culturel, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine).

Description du site

Le site est formé d'un ensemble de parcs et d'espaces verts de dimensions variables, situés entre le fleuve St-Laurent et l'autoroute 10, dont les éléments les plus importants sont la rivière Saint-Jacques et ses affluents, les boisés de Brossard et de La Prairie. La rivière et ses bassins versants constituent une richesse unique, tant au niveau de la flore et de la faune, qu'au niveau historique et même archéologique.

La carte de l'hydrographie du territoire montre que peu de cours d'eau subsistent dans leur état naturel : les cours d'eau dans les zones agricoles ont été redressés ou canalisés pour la plupart, entraînant une forte dégradation de l'écosystème aquatique. Dans les milieux urbanisés, les cours d'eau ont cédé à la forte pression immobilière et ont donc carrément disparus.

Problématique et enjeux de la rivière

Après trois jours à parcourir la rivière et les boisés à pied, en voiture et en canot, la problématique apparaît clairement. Coupés par les infrastructures de transport et encerclés par un tissu urbain en expansion, les écosystèmes qui assurent la survie de la rivière se vident d'échanges écologiques. Le manque de préoccupation pour la mise en valeur de la rivière lors du développement de ses berges a permis la création de quartiers limitrophes qui tournent le dos au milieu naturel. Le résultat est la faible accessibilité et la perte de visibilité de la rivière à partir de l'espace public. Abordés de manière combinée, ces facteurs diminuent la contribution de l'ensemble écologique et récréatif de la rivière Saint-Jacques au cadre de vie de Brossard et La Prairie.

Concept d'aménagement

Le territoire étant vaste et diversifié, nous proposons de mettre de côté le plan d'aménagement classique au profit d'une « trousse » d'aménagements simples et versatiles qui peuvent être appliqués à tout point de rupture. Qu'il faille favoriser la continuité écologique, créer une identité culturelle ou purifier l'eau, il suffit de choisir parmi une gamme d'installations simples. Quelques interventions judicieusement placées peuvent ainsi transformer la région. Ces aménagements assurent une interaction harmonieuse entre le cadre bâti et le milieu naturel en poursuivant quatre intentions distinctes : affirmer la visibilité métropolitaine; créer des liens; rendre les berges publiques; et assurer une gestion saine de l'eau.

1. Visibilité métropolitaine Ces interventions visent à signaler la présence des boisés et de la rivière aux endroits où ils sont traversés par les grands axes autoroutiers. Des pictogrammes (illustrations 20 et 21) installés sur les autoroutes (132, 10 et 30) et sur le boulevard Taschereau annonceront aux automobilistes qu'ils s'apprêtent à traverser un milieu

naturel de grande valeur. Les boisés et la rivière sont nommés, et la faune qui y habite signalée, contribuant ainsi à faire connaître le milieu des résidents locaux et métropolitains.

2. Créer des liens

Cette stratégie vise à surmonter les différents points de rupture (autoroutes, chemin de fer, quartier industriel) pour créer des boucles de parcours pédestres et cyclables. En favorisant une utilisation récréative contrôlée du milieu naturel et en développant le volet éducatif du parcours, on engage la participation des citoyens dans la protection de l'écosystème urbain. La mise en réseau des espaces verts permet surtout de rétablir un maillage écologique et assurer le mouvement des espèces à travers le site.

La mise en réseau des espaces verts à l'échelle du territoire

La superficie du boisé de Brossard est à peu près équivalente à celle du Mont St-Bruno. Cependant, le boisé de Brossard, que l'on remarque à peine en passant à toute allure sur l'autoroute 10, n'a pas la même importance dans l'imaginaire de la Rive-Sud ou des Montréalais. Malgré le morcellement des espaces verts, on distingue une couronne verte à la périphérie de l'agglomération urbaine, formée des boisés de Brossard et La Prairie, le Mont Saint-Bruno, et l'étendue de terres agricoles protégées. Les boisés ont subi plusieurs coupes pour faire place aux autoroutes et aux lignes à haute tension du réseau électrique d'Hydro-Québec. Dans l'intérêt d'une population animale et végétale diverse et en santé, nous proposons de mettre en réseau les espaces verts pour permettre la circulation des espèces au sein d'un milieu colonisé par l'homme. Pour reconstituer un véritable maillage écologique, il faut planter des corridors verts qui relieront les îlots de boisés entre eux. Aussi, une plantation d'arbustes à baies sous les installations électriques d'Hydro-Québec assure un milieu de transition et de rencontres profitables pour les espèces dont l'écosystème est présentement coupé par ces grands corridors.

3. Rendre publiques les berges de la rivière

Pour augmenter la visibilité de la rivière et éviter les empiètements des résidents riverains, il est nécessaire de délimiter la zone privée de la zone publique. Plutôt que limiter l'accès avec une clôture ou autre barrière physique, l'aménagement d'un sentier public augmente l'équité sociale tout en offrant à l'ensemble de la population une fenêtre ouverte sur des milieux naturels.

Par ailleurs, il est conseillé de créer un pôle structurant (bâtiment récréatif, jetée pour la mise à l'eau d'embarcation) pouvant accueillir une population régionale. Ceci a pour effet de dynamiser l'économie locale en attirant des usagers extérieurs.

4. Gestion de l'eau

La mise en place d'une zone tampon entre la zone industrielle et le milieu naturel permet de filtrer et nettoyer l'eau de ruissellement avant qu'elle soit déversée dans la rivière. Des jardins de bio-rétention à la lisière des stationnements permettent de capter l'eau de ruissellement, chargée d'hydrocarbures et de métaux lourds, et de la nettoyer par l'action combinée des plantes et des sables filtrants.

Il est possible de donner une apparence naturelle à ces milieux et ainsi créer des écosystèmes qui abriteront une multitude d'espèces végétales et animales. Ces nouveaux écosystèmes prolongeront le parc de la rivière Saint-Jacques au travers des zones industrielles, commerciales et résidentielles.

La gestion de l'eau à l'échelle territoriale Nous proposons une plantation le long de cours d'eau agricoles. En adoptant cette stratégie proactive, on protège l'intégrité

écologique des cours d'eau existants puisque les bandes végétales riveraines filtrent et bloquent les pesticides avant qu'ils ne contaminent l'eau. On peut aussi espérer que le reboisement des cours d'eau leur permettra de survivre lors de l'expansion inévitable du milieu bâti.

Conclusion

Le territoire de la rivière Saint-Jacques possède un fort potentiel écologique en raison de la diversité des milieux aquatiques et forestiers présents. Cependant, ces parcs et espaces verts sont faiblement mis en réseau et les pressions du développement immobilier, notamment entre l'autoroute 132 et le boulevard Taschereau, mettent en péril son ensemble écologique et récréatif.

Compte tenu de l'urgence d'agir, nous proposons de mettre de côté le plan d'aménagement classique au profit d'une « trousse » d'aménagements simples et versatiles qui peuvent être appliqués à tout point de rupture. Judicieusement placées, ces interventions transformeront le futur de la rivière en assurant une interaction harmonieuse entre le cadre bâti et le milieu naturel. Et, de façon cruciale, elles apprivoiseront l'imaginaire des citoyens en leur faisant découvrir la beauté de cet écosystème précieux.